

Edito

J'espère que vous avez passé un bel été entouré de vos proches et de vos amis. Et en ce mois de septembre, je tenais à vous souhaiter une bonne rentrée. Nos enfants ont repris le chemin de l'école, et la bonne nouvelle est que nous n'avons pas perdu de classes. En effet, cette année scolaire a débuté avec 48 élèves. Pour 2024-2025, l'école devrait conserver ses 3 cycles. Toutefois, il va falloir réfléchir à son avenir, car les années suivantes si de nouveaux enfants n'intègrent pas notre école, nous perdrons des classes. Je profite également de cet édito pour rendre hommage à Antonin Malroux, qui vient de perdre son épouse. Au nom du Conseil Municipal et de notre école, nous lui présentons toutes nos sincères condoléances.



Nouveauté aussi en cette rentrée 2023, le CCAS propose d'apporter une aide financière aux étudiants afin d'alléger les frais liés à leurs déplacements. L'objectif est que ces jeunes puissent conserver un lien étroit avec notre commune. Ainsi, si vous êtes étudiant entre 18 à 25 ans ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (jusqu'à 26 ans), si vous êtes domiciliés à Boisset depuis plus de 6 mois et inscrits sur nos listes électorales, vous pouvez contacter la Mairie pour voir si vous êtes éligibles à cette aide. En contre-partie, vous acceptez de vous impliquer au moins une fois dans l'année dans une manifestation organisée par une de nos associations et de donner un peu de votre temps libre à l'occasion d'un retour en famille par une action bénévole. Information importante également à noter, si vous avez reçu des chèques énergie, ils sont utilisables jusqu'au 31 mars 2024 tout fournisseur confondu.

Un autre sujet qui je souhaite de nouveau aborder, c'est l'installation des points de collectes pour les ordures ménagères. Comme nous l'avions déjà évoqué dans de précédents bulletins municipaux, la Communauté de Commune de la Châtaigneraie a fait le choix de limiter les points de collecte afin de faciliter le ramassage de nos ordures ménagères et nous inciter à réduire nos déchets. Elle répond ainsi à la loi anti-gaspillage de 2020 qui incitent les entreprises et les particuliers à une obligation de tri, de réduction leurs déchets et de la pollution plastique et, de lutte contre le gaspillage. Nous vous rappelons, d'ailleurs, qu'à partir du 1^{er} janvier 2024, le compostage deviendra obligatoire pour tous. C'est donc, à nous aujourd'hui de changer nos modes de consommation et la gestion de nos déchets !

Enfin, en l'absence de Lydia Lagarde, notre secrétaire, nous souhaitons la bienvenue à Laure Jany qui assura son remplacement. Elle vous accueillera en Mairie le lundi et le vendredi de 8h15-12h30 et de 13h00 à 15h45 et le jeudi 8h15-12h30. Nous vous rappelons également qu'une permanence de moi-même et de mes adjoints est à votre disposition chaque samedi matin. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Dominique Beaudrey

Brèves

Installation des containers

Les sites pour les containers, sont prêts. Vous les trouverez à Serrières au Triple, à la Riviera, au Moulin de Galop, et aux 4 routes. Dans ce cadre-là, les poubelles marrons pour les ordures ménagères ont été repositionnées sur ces emplacements. Une communication a été faite par la Comcom à destination de tous les habitants de la Châtaigneraie via un flyer distribué dans les boîtes aux lettres.

La gym a repris

L'association de gym a repris son rythme le mardi 12 septembre à 19h30 à la salle polyvalente de Boisset. Ce sont plus d'une vingtaine de personnes motivées qui sont venues pour cette première séance. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à venir ! Les séances ont lieu les mardis, de 19h30 à 20h30. (Contacts : Betty au 07.86.72.96.81 ou Marie-Ange au 06.76.07.24.20)

Boisset patrimoine

Le 9 septembre, une nouvelle association a vu le jour. Son objectif est de protéger, mettre en valeur et de promouvoir le patrimoine historique, naturel, culturel ou bien encore économique qu'il soit d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Pour réussir dans sa mission, elle recherchera les moyens financiers nécessaires auprès d'organismes tant publics que privés ou en participant à des manifestations comme la journée du patrimoine.

Don du sang

Une collecte de sang a été organisée le vendredi 28 juillet à la salle polyvalente. Par rapport aux années précédentes, le nombre de donneurs est en baisse. Une prochaine date est prévue le jeudi 21 décembre de 16h00 à 19h00. Si vous avez entre 18 et 70 ans révolus et si vous pesez plus de 50 kilos, vous pouvez donner votre sang. Nous vous rappelons que votre don est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens.

Le Pélé VTT à Boisset

Une nouvelle fois, nous avons accueilli le jeudi 13 juillet pour le déjeuner, les jeunes participant à la 13^{ème} édition du PéléVTT reliant Velzic à Quezac. Cette association catholique organise tous les ans des camps en VTT à destination des ados de 11-15 ans. Cette année, ce sont près de 150 jeunes qui ont passé 5 jours à pédaler en Châtaigneraie.

Recherche photos ou cartes postales anciennes

En vue de préparer une exposition sur notre village et son histoire, l'association Bogu'Art est à la recherche de cartes postales, de photos ou documents anciens racontant notre histoire ou la montrant au travers de vieux clichés. Si vous en avez en votre possession et si vous en êtes d'accord, n'hésitez pas à nous les prêter afin qu'ils puissent être scannés avant de vous les restituer. Pour cela, merci de contacter la Mairie.

Ils font vivre notre village

Une soirée bourriols « arrosée »

Le jeudi 3 août, c'est sous la pluie qu'a eu lieu la traditionnelle soirée Bourriols organisée par l'association du Sarrasin. Au programme, dégustation de bourriols saucisse et démonstration du groupe folklorique, l'Escaufeto. Cette année encore, cette soirée fût un succès avec plus de 1 000 bourriols vendus.

Clap de fin pour la Rainbow

Le week-end des 19 et 20 août, Boisset a fêté la Saint-Roch. Cela a débuté le vendredi soir avec l'organisation du méchoui proposé par l'association de l'Estandade au terrain de pétanques. Ça a été l'occasion pour les habitants de se retrouver et de bien débiter les festivités. Le lendemain, c'est sous un grand soleil, que le départ de la dernière course Rainbow a été donné en fin de journée après un échauffement sur une musique entraînante. Ce sont près de 600 personnes qui sont ensuite parties faire le parcours en marchant ou en courant, mais surtout en s'amusant. La soirée s'est terminée tard dans la nuit sous les sons endiablés du DJ Maquinas. Le dimanche matin, une messe a eu lieu dans une église Saint-Martin qui s'était refait une beauté pour l'occasion grâce aux bénévoles de la paroisse.

Les festivités se sont terminées en apothéose avec un feu d'artifices proposé par l'entreprise Eveniums, spécialisée dans ce domaine. Merci au Comité d'animation pour ce week-end de fête !

Un « bon cru » pour les Pages Boissetoises 2023

Après avoir débuté avec les enfants de notre école Antonin Malroux le premier vendredi de juillet, les Pages Boissetoises nous ont offert tout au long des 2 mois d'été, des lectures surprenantes, instructives ou bien encore dépayantes. Cette année, ce sont aussi différents lecteurs ou lectrices qui se sont succédés accompagnés de musique, et en particulier, au son d'un saxophone d'un musicien amateur, Monsieur Jean-Claude Lescarmontier de Saint-Etienne de Maurs.

Le dernier jour des Pages Boissetoises, le 25 août, la soirée s'est poursuivie par pot offert par les commerçants de Boisset. Et pour ceux qui le souhaitaient, il était possible de déguster des moules frites proposées par le Food-truck « A contre-courant » qui a connu un grand succès.

Pour continuer sur cette lancée, les Pages Boissetoises ont organisé le 16 septembre une balade contée sur le thème de « au Moulin de la Guine » s'inscrivant dans les journées du patrimoine.

Festival folklorique, une valeur sûre

Comme chaque année, le festival folklorique organisée par l'Escaufeto s'est tenu le dimanche 10 septembre. La journée avait débuté par un défilé des groupes en costumes traditionnels dans les rues de Boisset pour aller assister à une messe dans notre église. L'après-midi, ce sont 2 groupes, l'un venant de Salers (Sagranière) et l'autre venant du Var (Leipegot) qui nous ont fait une démonstration de danses folkloriques sur de la musique régionale.

BOISSET CANTAL
(Entre AURILLAC et MAURS)

FETE DU SARRAZIN

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023
20 H 30 : THEATRE - Salle polyvalente - Entrée libre.
AVEC LA TROUPE FEUILLETÉE DE ST-MAMET

DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE 2023
TOUTE LA JOURNÉE

VIDE GRENIERS GRATUIT
(Renseignements et inscriptions au 07.86.23.73.31)

VENTE DE BOURRIOLS
BATTAGE À L'ANCIENNE
(Fléau, Rasole...)

FABRICATION ET VENTE DE JUS DE POMME
VENTE DE PRODUITS À BASE DE SARRAZIN
(Farine, Pain, Vinaigre de cidre...)

MARCHÉ DE PAYS AVEC LES PRODUCTEURS FERMIS

12 H 30 : POTÉE AUVERGNATE
(Réservations au 06.80.48.02.01 ou 06 70 37 87 06)

15 H 00 : SPECTACLE FOLKLORIQUE
Avec le groupe **LOÛS CASTELOUS de SENERGUES (12)**

Logos: cantal LE DÉPARTEMENT, JORDANNE, Groupama

Info+

Voici quelques dates à retenir. Vous retrouverez tous les événements organisés sur votre commune sur le site internet de Boisset et sur la page Facebook de la Mairie...

- Soirées spéciales Coupe de monde de Rugby organisées conjointement par l'APE et l'ASGV pour les quarts de finale, demi-finales et finale (les détails vous seront communiqués ultérieurement). Pour la finale, les 2 associations vous proposeront également une soirée TAPAS.

- 15 octobre : quine du Club des aînés.

- 3 novembre : concours de belote de l'AS Foot.

- 11 novembre : commémoration armistice 1918

- 12 novembre : « range ta chambre » organisé par l'APE.

- 17 novembre : concours de belote de la Chasse.

- 25 novembre : concert organisé par Bogu'Art.

- 1^{er} décembre : concours de belote du comité d'animation.

- 2 décembre : journée Téléthon.

- 3 décembre : repas dansant des aînés.

Si une date manque à l'appel, n'hésitez à nous en faire part afin que nous puissions la rajouter ! Merci de votre compréhension.

Bulletin municipal trimestriel de la Mairie de Boisset – 350 numéros imprimés par nos soins

Directeur de la publication : Dominique Beaudrey – **Ont participé à ce numéro :** Dominique Beaudrey, Lydia Lagarde, Jean-Pierre Lavergne, Pierre Rouquier, Valérie Lefèvre – **Crédit photos :** Mairie – Hélène Teulade

La Mairie vous accueille les lundis & jeudis, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, les mardis & vendredis, de 8h00 à 12h00.

Permanence des élus, les samedis, de 9h00 à 12h00. Contacts : tél. 04.71.62.20.97 – email. communeboisset@wanadoo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique